

SNCF Réseau
Direction Régionale Auvergne Rhône Alpes
Pôle Projets AURA
1091 avenue de la Boisse
73 000 CHAMBERY

Affaire suivie par Jérôme PRUDHOMME
Tel : 06 1438 55 65
Mail : jerome.prudhomme@reseau.sncf.fr



Préfecture de Haute Savoie
Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie BP 2332
74 034 Annecy

À l'attention de Monsieur le Préfet

Chambéry, le 02 septembre 2026,

Objet : Demande de dérogation portant sur l'arrêté bruit de Haute-Savoie : Arrêté n°324 DDASS/2007 RELATIF AUX BRUITS DE VOISINAGE DU 26 JUILLET 2007

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du projet de suppression du passage à niveau n°66 de Perrignier mené avec le Département de Haute-Savoie, SNCF Réseau doit procéder à des **essais de palplanches** à proximité immédiate du **passage à niveau sur la base du schéma d'implantation repris en pièce jointe**. Ces investigations, essentielles pour garantir le planning des futurs travaux de suppression du PN66, font l'objet d'une organisation rigoureuse afin de limiter leur impact auprès des riverains et les circulations ferroviaires. Par le présent courrier, nous sollicitons votre bienveillance pour une dérogation à l'arrêté relatif à la lutte contre le bruit repris en objet **pour la réalisation d'essais de nuit de 23H30 à 05H00.**

Justifications techniques et sécuritaires

Ces essais de palplanches seront réalisés par battage et par vibrofonçage et sont indispensables à la poursuite du projet. Ils nécessitent des mesures sécuritaires pour les circulations ferroviaires, ce qui implique des essais de nuit et l'instruction de la présente demande. Une organisation spécifique (travaux de nuit notamment) a donc été mise en œuvre afin de prendre en compte ces enjeux et de minimiser l'impact pour les usagers par le maintien des circulations ferroviaires en journée.

Le déroulement est le suivant :

Phase de jour en semaine du lundi au vendredi (du 9 au 13 novembre 2026) :

Installation sur site des du chantier, réalisation des travaux préparatoires.

Phase de nuit (16 au 27 novembre 2026 – samedi/dimanche non travaillés) :

Pour la suite des opérations, afin de minimiser l'impact sur les circulations ferroviaires les essais sont réalisés lors de coupures des circulations ferroviaire, soit de nuit entre 23h30 et 5h. Ces interventions de nuit sont impératives pour garantir la sécurité tout en permettant la réouverture du passage à niveau au trafic routier durant la journée.

Phase de jour en semaine du lundi au vendredi (du 30 novembre au 04 décembre 2026) :

Replis de chantier, remise en état du site.

Calendrier et organisation

Les travaux de nuit, objet de la présente demande, sont prévus du lundi 16 novembre au soir au samedi 28 novembre matin, Si les rendements des essais le permettent, nous les terminerons au plus tôt afin de réduire au maximum la période de gêne.

MAIRIE PERRIGNIER
ARRIVEE N°

Maîtrise des nuisances sonores

Tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum les nuisances. Le personnel intervenant sur le chantier sera sensibilisé pour limiter le bruit non directement lié à l'utilisation des engins travaux et pour l'extinction des moteurs en dehors des périodes d'utilisation.

Des panneaux d'information sur site ainsi qu'une distribution de flyers d'information sera effectuée pour informer les riverains avant le début des travaux.

En espérant que vous pourrez donner une suite favorable à notre requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le maître d'ouvrage,
Jérôme PRUDHOMME



Pièce Jointe :

- Plan localisation essais palplanches

Copie :

- Monsieur le Maire de Perrignier, Noël MATHIAN
- Conseil départemental 74 – Mme PELJAK Stéphanie

Plan de localisation des essais de palplanches

L'étoile rouge positionne approximativement l'emplacement des essais de palplanches (parcelle B4029).

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL		
Département : HAUTE SAVOIE		Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Centre Des Impôts Foncier de BONNEVILLE 45 Rue Pierre de Coubertin BP 131 74136 74136 BONNEVILLE Cedex tél. 04 50 97 19 01 -fax cdif.bonneville@dgfi.finances.gouv.fr
Commune : PERRIGNIER		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Section : B Feuille : 000 B 04		cadastre.gouv.fr
Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000		
Date d'édition : 16/07/2026 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		

